

**MODIFICATION N° 3 DATÉE DU 17 JUIN 2022
APPORTÉE À LA NOTICE ANNUELLE DATÉE DU 29 SEPTEMBRE 2021,
MODIFIÉE PAR LA MODIFICATION N° 1 DATÉE DU 10 MARS 2022 ET
LA MODIFICATION N° 2 DATÉE DU 16 MAI 2022
(LA « NOTICE ANNUELLE »)**

à l'égard des Fonds suivants :

Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy (séries A, AR, D, F, F5, F8, FB, FB5, G, I, O, O5, PW, PWR, PWFB, PWFB5, PWT5, PWT8, PWX, PWX8, T5 et T8)

Fonds canadien Mackenzie Ivy (séries A, AR, D, F, F5, F8, FB, FB5, G, I, O, PW, PWR, PWFB, PWFB5, PWT5, PWT8, PWX, PWX8, T5 et T8)

Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy (séries A, AR, D, F, F5, F8, FB, FB5, G, I, O, O5, PW, PWR, PWFB, PWFB5, PWT5, PWT8, PWX, PWX8, T5 et T8)

Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy (séries A, AR, D, F, F5, F8, FB, FB5, I, O, PW, PWR, PWFB, PWFB5, PWT5, PWT8, PWX, PWX8, T5 et T8)

Fonds international Mackenzie Ivy (séries A, AR, D, F, F5, F8, FB, FB5, I, O, PW, PWR, PWFB, PWFB5, PWT5, PWT8, PWX, PWX8, T5 et T8)

(les « **Fonds** »)

La notice annuelle est modifiée afin de rendre compte que Paul Musson quittera ses fonctions avec prise d'effet le 31 mars 2023 et qu'il transférera à Matt Moody ses responsabilités à titre de chef de l'équipe de placement Ivy avec prise d'effet le 1^{er} septembre 2022.

* * *

La notice annuelle est modifiée comme suit :

- a) À la page 36, dans le « **Tableau 8 : Gestionnaires de portefeuille de Corporation Financière Mackenzie** », un appel de note 1) est ajouté après le nom de Paul Musson et la note suivante est ajoutée après le tableau :

« ¹ Avec prise d'effet le 1^{er} septembre 2022, n'agit plus à titre de chef de l'équipe de placement Ivy et, avec prise d'effet le 31 mars 2023, n'agit plus à titre de gestionnaire de portefeuille des Fonds. »

ATTESTATION DES FONDS ET DU GESTIONNAIRE ET PROMOTEUR DES FONDS

La présente modification n° 3 datée du 17 juin 2022, avec la notice annuelle datée du 29 septembre 2021, modifiée par la modification n° 1 datée du 10 mars 2022 et la modification n° 2 datée du 16 mai 2022, et le prospectus simplifié daté du 29 septembre 2021, modifié par la modification n° 1 datée du 10 mars 2022 et la modification n° 2 datée du 16 mai 2022, et les documents intégrés par renvoi dans le prospectus simplifié, dans sa version modifiée, révèlent de façon complète, véridique et claire tout fait important relatif aux titres faisant l'objet du placement au moyen du prospectus simplifié, dans sa version modifiée, conformément à la législation en valeurs mobilières de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada, et ne contiennent aucune information fautive ou trompeuse.

Datée du 17 juin 2022.

Fonds canadien équilibré Mackenzie Ivy
Fonds canadien Mackenzie Ivy
Fonds d'actions étrangères Mackenzie Ivy
Fonds mondial équilibré Mackenzie Ivy
Fonds international Mackenzie Ivy
(collectivement, les « **Fonds** »)

« **Barry McInerney** »

Barry McInerney
Président et chef de la direction
Corporation Financière Mackenzie

« **Luke Gould** »

Luke Gould
Vice-président à la direction et chef des services
financiers
Corporation Financière Mackenzie

**AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE,
EN SA QUALITÉ DE GESTIONNAIRE, DE FIDUCIAIRE ET DE PROMOTEUR DES FONDS**

« **Subhas Sen** »

Subhas Sen
Administrateur
Corporation Financière Mackenzie

« **Naomi Andjelic Bartlett** »

Naomi Andjelic Bartlett
Administratrice
Corporation Financière Mackenzie